

Cadre réservé au club :

Inscription

UFOLEP

Date CM / /

Règlement : Espèces

Chèque n°

Pass Sport n°



Club de badminton à Lannilis



Fiche d'inscription **adultes** – Saison 2022 / 2023

Lundi 20h15 – 22h30 - Mézéozen

Jeudi 20h – 22h30 Salle Gorrekear

Contact : badalannbadalann@gmail.com ou 06.08.94.48.01 – site : <https://badalann-lannilis.jimdo.com>

Informations relatives à l'adhérent :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : F H

Adresse :

Email :

Téléphone :

Adhésion **loisir** : **60 €** (jeu libre lundi et jeudi)

Adhésion **compétition** + licence UFOLEP **75 €** (jeu libre + championnat)

Règlement intérieur :

BADALANN est une association "loi 1901" à but non lucratif. Elle est gérée par des bénévoles. Le but de l'association est de faire découvrir et pratiquer le badminton en loisir ou en compétition à ses adhérents. L'association est affiliée à l'UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique) dont une devise est : le jeu prime sur l'enjeu. Pour ce faire, chaque adhérent s'engage à respecter les règles du jeu, les adversaires, partenaires, arbitres, le matériel...

Afin de valider leur inscription, les adhérents devront fournir un **certificat médical pour la pratique du badminton**, pour la pratique en compétition : prévoir un certificat médical précisant la mention "**en compétition**" ou l'**attestation du questionnaire de santé-sport** pour le renouvellement de la licence et **s'acquitter de leur cotisation annuelle avant la fin du mois de septembre**.

Les adhérents du club peuvent inviter sous leur responsabilité, un membre de leur famille, sur les créneaux adultes des vacances scolaires, pour partager un moment de badminton. Compte tenu du caractère exceptionnel de ce mode de fonctionnement, le club ne saurait être tenu pour responsable en cas d'accident, la responsabilité incombant au membre du club concerné.

La participation aux entraînements nécessite une tenue appropriée (tenue de sport et des chaussures de salle).

Les adhérents doivent suivre les instructions données par le bureau concernant l'épidémie de COVID19

Autorisation Informatique et Liberté

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, cette fiche est individuelle et nominative. Les informations resteront confidentielles, en dehors du cadre de l'objet du club. Vous disposez d'un droit de rectification auprès du secrétariat du club. J'autorise le club de badminton de Lannilis à prendre ou faire prendre des photos (individuelles ou de groupe) puis à les faire éventuellement paraître dans la presse et les sites liés à la pratique du badminton afin de témoigner de l'activité de l'association.

Date et signature :